

Commission Nationale de Football

André COUPLET
630, rue Léopold Dusart
59590-RAISMES
tel : 06 33 15 33 72

e.mail : a.couplet@orange.fr

Saison 2025 – 2026 GROUPE A

Coupe Henri GAUTHIER

Circulaire n°3.

Réunion du 16 octobre 2025 à LAUWIN PLANQUE

Présent.e.s : BOTTY JM - COUPLET. A (CN Foot)

Excusé-e: Mme MOREAU MC

Assistent: Mme DELAMAR. M –PECORARO. R (CSD 59) – PAWLICKI. F (CSD 10)
- GRADEL D CSD 62)

Les Résultats : du 12 octobre 2025

Coupe GAUTHIER : 2^{ème} tour

Match n°1 : Rivelaine LOOS EN GOHELLE (62)	US. DECHY B (59)	8 - 1
n°2 : FC. PECQUENCOURT (59)	Bils Deroo WAZIERS A (59)	1 - 5
n°3 : Colbert TOURCOING (59)	Mahorais LILLE (59)	1 - 3
n°4 : USM BEUVRAGES (59)	APPOIGNY (89)	4 - 2
n°5 : UFC HENIN BEAUMONT (62)	ASV MASNY A (59)	1 - 7
n°6 : AUCHY LES ORCHIES (59)	CF CORMONTREUIL (51)	fg - fp
n°7 : Voltaire LILLE (59)	US DECHY A (59)	6 - 1
n°8 : AVDuruy TOURCOING A (59)	NOYELLES LES SECLIN (59)	8 - 4
n°9 : PAYNS (10)	Nord Champagne REIMS (51)	4 - 0
n°10 : LEERS B (59)	Vétérans CHALONS (51)	fp - fg
n°11 : Chartreux TROYES (10)	Communaux DOUAI (59)	fg - fp
n°12 : AOUISES (55)	LEERS A (59)	fg - fp

Coupe DELARBRE : 1^{er} tour

Match n°1 : PIEDALLOUS (89)	EVOBUS (55)	fg - fp
n°2 : Portugais de REIMS (51)	DC RACHES (59)	1 - 5
n°3 : MURIGNY (51)	GUEUX (51)	7 - 1
n°4 : Etoile du Portugal REIMS (51)	Charcot BULLY LES MINES (62)	fg - fp
n°5 : NOYELLES GODAULT (62)	VENDIN LE VIEIL (62)	1 - 2
n°6 : Ale Portugaise Auboise TROYES (10)	MAZIGARBE (62)	10 - 0
n°7 : CRENEY (10)	Bils Deroo WAZIERS B (59)	fg - fp
n°8 : GATINAIS (89)	US PECQUENCOURT (59)	fg - fp
n°9 : Mx VILLENEUVE d'ASCQ (59)	LA NEUVILLETTE (51)	1 - 1 5tab 3
n°10 : ASV MASNY B (59)	AV Duruy TOURCOING B (59)	5 - 2
n°11 : Municipaux LENS (62)	USM VRED (59)	2 - 2 4tab3

Après la journée du 12 octobre :

A. Couplet signale les difficultés à récupérer les feuilles de match dans des délais satisfaisants et remercie les Clubs pour l'envoi de la copie de leur exemplaire après la rencontre. Un rappel sera fait des procédures à respecter (voir ci-dessous)

Les membres présents commentent le nombre de forfaits enregistrés sur cette journée de coupes, phénomène unique dans les annales de cette compétition. Ils reconnaissent le manque de perspicacité qui a présidé au choix du tirage au sort intégral lors des deux premières journées et qui a mis (ou risquait de mettre) en difficulté les faibles trésoreries des Clubs en début de saison sportive.

Au courrier :

Mail du club de RACHES concernant la présence de joueurs d'une équipe A dans une équipe B disputant une compétition départementale ou régionale alors que l'équipe A a déclaré forfait en coupe nationale.

Cette situation relève de la compétence de la Commission sportive concernée.

HOMOLOGATION

Les représentants de la CSD NORD évoquent le contentieux entre la Ligue de l'Enseignement de ce département et le comité départemental de l'UFOLEP ; contentieux qui prive certains clubs de leurs licences pourtant déposées depuis plusieurs semaines.

DISCIPLINE

Match : Rivelaine LOOS EN GOHELLE – Portugais de REIMS du 5 octobre

Expulsion du joueur O.....A lic 70237361 de Portugais de REIMS pour jeu dangereux.

Match automatique suffisant

Match : SCLEERS B – Bils Deroo WAZIERS B du 28 septembre

Expulsion du joueur M....M CI de Bils Deroo pour avoir annihilé une occasion de but

Match automatique suffisant

Match : MAZINGARBE – Communaux de DOUAI du 28 septembre

Expulsion du joueur L.....J CI de Communaux de DOUAI pour propos désobligeants et attitude menaçante à l'encontre de l'arbitre

Suspension de 2 mois fermes à compter du 25 octobre 2025

Match : AUCHY LES ORCHIES – NOYELLES GODAULT du 28 septembre

Expulsion du joueur D.....K.. lic 97083545 de NOYELLES GODAULT pour échange de propos grossiers avec adversaire

Suspension de 2 mois fermes à compter du 25 octobre 2025

Expulsion du joueur M.....A.. lic 99152088 de AUCHY LES ORCHIES pour propos insultants à l'encontre de l'apparence physique d'un joueur adverse

Suspension de 3 mois fermes à compter du 25 octobre 2025

Match : SC. NOYELLES GODAULT – VENDIN LE VIEIL du 12 octobre

Expulsion du joueur H.....S lic :970081895 de VENDIN pour propos sous énervement à l'encontre d'un joueur adverse

Match automatique suffisant

Expulsion du joueur D.....K lic ;97069996 de NOYELLES GODAULT pour propos injurieux et attitude menaçante à l'encontre d'un joueur

Suspension de 3 mois fermes à compter du 25 octobre 2025

L'appel de ces décisions peut être interjeté auprès de la commission nationale d'appel dans un délai de 7 jours qui suivent la notification de ces sanctions.

LES PROCHAINES RENCONTRES : Journée du 26 octobre 2025

Coupe GAUTHIER tour d'appui

Match **n°1**: AOUISSÉS (55) - US Rivelaine LOOS EN GOHELLE (62) 14h30

“ **n°2**: Voltaire LILLE (59)- Vétérans de CHALONS (51) 14h30

« **n°3**: AUCHY LES ORCHIES (59) Mahorais LILLE (59)- 10h30

« **n°4**: USM BEUVRAGES (59)- Chartreux TROYES (10) 14h30

Les rencontres **n°1 – 2 – 4 – coup d'envoi 14h30**

Coupe DELARBRE : 2^{ème} tour

Match **n°1**: Etoile de Portugal REIMS (51) - Municipaux VILLENEUVE d'ASCQ (59)

« **n°2** : Municipaux LENS (62) - US DECHY A (59)

« **n°3** : APPOIGNY (89) - FC PECQUENCOURT (59)

« **n°4** : NOYELLES LES SECLIN (59) - PIEDALLOUS (89)

« **n°5** : VENDIN LE VIEIL (62) - Amicale Portugaise Aubeoise (10)

« **n°6** : US DECHY B (59) - ASV MASNY B(59)

“ **n°7**: CRENEY (10) - MURIGNY (51)

“ **n°8**: UFC HENIN BEAUMONT (62) - Colbert TOURCOING (59)

“ **n°9**: Nord Champagne REIMS (51) - GATINAIS (89)

Exempt : DR RACHES (59)

Les rencontres **n°1 – 3 – 4 – 5 - 7 – 9 - : coup d'envoi 14h30**

Les autres : coup d'envoi : 10h00

Pour toutes ces rencontres :

Arbitres et délégués officiels sont désignés par les commissions départementales des clubs recevants.

RAPPEL IMPORTANT : certaines feuilles de match du 12 octobre sont arrivées tardivement ou ne sont pas encore arrivées.

La commission nationale rappelle :

Le club recevant envoie **l'original** de la feuille de match, le rapport de l'arbitre et la feuille d'indemnisation du club visiteur.

Le club visiteur envoie **le double** de la feuille de match

Le délégué officiel envoie lui-même son rapport

Ces documents doivent être envoyés dans les 48h qui suivent la rencontre

(Ces documents ont été envoyés avec la circulaire n°1 et doivent être imprimés par vos soins). Merci.

.

Le responsable des coupes

A.Couplet